

Compte rendu du Conseil d'Ecole du 15 novembre 2019

Ecole élémentaire Joliot Curie

Début du conseil : 18h30

Présents :

Equipe pédagogique de l'école : les enseignants : Mme Deschamps, Mme Guillou, Mme Da Cunha, Mme Matéos, Mme Le Quellec, Mme Zemboulis, M.Dijoux, Mme Savaric, M.Samoullier, Mme Gomri, M.Carbonne, Mme Fievet, M. Lechaud, Mme Marie, M.Eddart, M. Saldumbide, directeur.

Parents d'élèves : Mme Benzaïm Nour El Houda, Mme Voisin Odile, Mme El Khchai Hniya, Mme Chekima Aïcha, Mme Aïssa Ouarda, Mme Goudjil Noura, Mme Boukhalfi Ferhouze, Mme Boudouani Fatma, M. Klai Mounir.

Représentante de la municipalité : Mme Nesrine Rezzag-Bara, conseillère municipale.

DAE : M. Youcef Hassani, directeur adjoint centre de loisirs élémentaire

Absents :

DDEN: Mme Beloeil, excusée

Informations :

1er point :

La structure de l'école : 3 classes de CP, 2 classes de CE1, 1 classe de CE1/CE2, 2 classes de CE2, 3 classes de CM1, et 3 classes de CM2, soit un total de 14 classes pour 371 élèves.

2ème point :

Election des représentants des parents d'élèves du 11 octobre 2019

Taux de participation de 49,84 %

La liste présentée par la FCPE obtient les 14 sièges.

Le conseil approuve à l'unanimité la décision du directeur concernant les modalités de vote : Dès les prochaines élections, le vote se fera uniquement par correspondance.

3ème point :

Les projets collectifs sont les suivants :

- Prix du jeune lecteur,
- Saison jeune public (spectacles vivants et cinéma),
- Ecole et cinéma (uniquement 8 classes).
- « D'un bateau au TNI » : Un marin de l'équipage d'un bateau scientifique propose des interventions dans toutes les classes sur le développement durable, la protection de la planète, en particulier des océans et de la faune et la flore.
- Collecte des piles, des cartouches d'encre (association Enfance et Partage), des bouchons en plastique (association Handicap Prévention)
- « La grande dictée ».

Les projets de classes

- Classes de CP : Fête des 100 jours en lien avec la Banque alimentaire et les grandes sections de la maternelle Joliot-Curie, Voyage à Garchy pour la classe de CPC, inscription aux 1000/1000, OpenDance, rallye Maths, élevage de phasmes.
- Classes de CM2 : Séjour à Saint Hilaire pour le CM2A, 1000/1000, pour le CM2C, inscription au festival de théâtre « les petits classiques » avec les Malheurs de Sophie, sortie dans un théâtre parisien, Kinball.
- Classe de CE1/CE2 : chorale, défi maths, projet Viginature sur la biodiversité (relevés scientifiques), élevages de phasmes, aquarium, découverte de la langue des signes,
- Projet robotique pour les CM2A, CM2C et CE1B.

4ème point : Activités Après école et pause méridienne

Le mode d'inscription au dispositif Après école a changé. Les parents souhaiteraient rencontrer les responsables du centre de loisirs pour discuter des activités proposées et avoir les réponses à leurs questions.

Une inscription à un atelier sportif et/ou un atelier culturel est la règle pourtant cela n'est pas respecté pour tous les enfants. Le directeur-adjoint du centre explique que l'attribution est faite de façon aléatoire, sans favoritisme, sous le contrôle de parents d'élèves.

Pour les activités moins demandées, les places ont été attribuées aux enfants n'ayant pas eu l'activité sportive. Pour le deuxième semestre, les élèves ayant eu l'activité sportive ne participeront pas au tirage au sort suivant.

Les parents aimeraient avoir le projet pédagogique de la pause méridienne. Les activités proposées : danse, dubble-dutch, jeux de société, bracelets, jeux extérieurs...

Rétro gaming : deux animateurs essaient de sensibiliser les enfants aux dangers de l'utilisation des jeux vidéo. Les enfants y jouent très peu sur le temps du midi, des débats sont mis en place (travail sur l'histoire des jeux, apprendre à se contrôler, les interdictions, quels types de jeux pour quels âges...).

Courant janvier, il sera distribué aux parents les plaquettes pour l'inscription aux activités du deuxième semestre.

Etudes : certains parents pensent qu'il est dommage que les élèves soient assis par terre dans le préau pour goûter. Des solutions vont être étudiées pour améliorer ce temps (l'objectif étant de faire goûter plus de 200 enfants en une demi-heure à peine) sans augmenter la charge de travail des agents (nettoyage).

Le mobilier du réfectoire élémentaire va être changé.

La rénovation de la maternelle étant presque achevée, l'élémentaire va retrouver début janvier 3 classes et le réfectoire. L'inauguration de la maternelle aura lieu le 13 décembre 2019.

5ème point :

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité après les modifications suivantes :

- 1.1 : 3 ans pour l'école obligatoire.
- 4.2 : Les jouets ne sont pas autorisés à l'école à l'exception des jeux traditionnels de cour (corde à sauter, billes, mais pas calots, balles en mousse, élastiques).
- 2.3 : l'inscription à la cantine est automatique. De manière exceptionnelle, tout changement

d'habitude doit être indiqué par écrit dans le cahier de liaison de l'élève.

6ème point : Informations

Piscine : Dans le cadre de l'accompagnement des activités aquatiques, le ministère demande aux parents accompagnateurs de l'autoriser par écrit à vérifier certains extraits de leur casier judiciaire, comme il le fait pour tous ses fonctionnaires.

PPMS : Le Plan de Mise en Sécurité comporte 3 exercices annuels :

- exercice d'évacuation (incendie), le 26/09/2019
- exercice alerte intrusion (se cacher, s'enfuir), le 17/10/2019
- exercice de mise en sécurité avec ou sans confinement (départemental), le 28 novembre 2019. Cette année : Orages violents, pluies, vents très forts, inondations.

Fin du conseil : 20h00